

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–10 février 2015

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 7 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2015/7-B/2

13 janvier 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – COLOMBIE 200708

Réintégration des personnes touchées par le conflit

| | |
|---|------------------------------|
| Nombre de bénéficiaires | 660 000 |
| Durée du projet | 3 ans (avril 2015–mars 2018) |
| Marqueur de l'égalité hommes-femmes* | 2A |
| Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM | 13 026 tonnes |
| Coût (dollars É.-U.) | |
| Produits alimentaires et coûts connexes | 15 556 430 |
| Espèces et bons, et coûts connexes | 28 188 403 |
| Développement et augmentation des capacités | 1 795 942 |
| Coût total pour le PAM | 61 266 006 |

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, Bureau M. M. Barreto courriel: miguel.barreto@wfp.org
régional de Panama:

Directrice de pays: Mme D. Hines courriel: deborah.hines@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

RÉSUMÉ

Le Gouvernement colombien marque des progrès sur plusieurs questions d'une importance cruciale pour la résolution du conflit civil. En 2014, il a été estimé que 5,9 millions de personnes déplacées et 262 000 personnes confinées avaient encore besoin d'assistance humanitaire.

La présence du PAM en Colombie est due à l'instabilité provoquée par la guerre civile et aux lacunes dans la couverture des programmes d'assistance mis en place par le Gouvernement, lequel a demandé la poursuite du soutien. Au moyen d'une stratégie souple, le PAM s'attachera en priorité aux personnes déplacées et aux populations confinées. Les programmes exécutés par des partenaires s'adresseront aux victimes de la violence, en particulier aux blessés par mines terrestres ou aux personnes ayant subi des actes de violence sexuelle ou sexiste. Les activités de redressement menées par le PAM seront destinées aux personnes de retour chez elles, à celles en cours de réinstallation ou de réintégration, aux groupes ethniques touchés par le conflit et aux écoliers risquant d'être recrutés par les groupes armés.

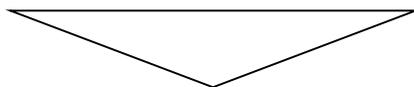
La présente intervention prolongée de secours et de redressement contribuera au Défi Faim zéro et aux objectifs de développement durable proposés ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à la production et à la consommation alimentaires durables, à l'égalité des sexes et à l'autonomisation. Elle concourt également aux Objectifs stratégiques 1, 2, et 3, en visant à:

- améliorer la consommation alimentaire et la diversité du régime alimentaire des déplacés internes, des personnes de retour chez elles et des populations vulnérables affectées par le conflit;
- rétablir les moyens d'existence des populations touchées par le conflit, en mettant l'accent sur la résilience et sur l'autonomisation des femmes et des groupes marginalisés.

Le PAM entend compléter les programmes gouvernementaux et appuyer l'élaboration de modèles d'assistance alimentaire efficaces, durables et amplifiables. Il mettra en œuvre des interventions privilégiant la nutrition qui feront appel à des bons électroniques conditionnels en vue de promouvoir la sécurité alimentaire, la diversification du régime alimentaire, les achats locaux, l'autonomisation des femmes, la protection, les priorités des autorités locales et les capacités des partenaires. Le PAM utilisera son pouvoir d'achat pour encourager la production vivrière des petits agriculteurs et établir des passerelles entre ses programmes d'assistance et ceux du Gouvernement.

L'intervention prolongée de secours et de redressement 200708 viendra en aide à 660 000 personnes sur trois ans à compter d'avril 2015, pour un coût total de 61,3 millions de dollars É.-U.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 200708 "Réintégration des personnes touchées par le conflit" (WFP/EB.1/2015/7-B/2), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Le Gouvernement colombien marque des progrès sur plusieurs questions complexes d'une importance cruciale pour la résolution du conflit interne (un accord de paix devrait être conclu d'ici à la mi-2015). En 2014, selon les estimations du Gouvernement, le pays comptait 5,9 millions de personnes déplacées, dont bon nombre avaient besoin d'assistance humanitaire; les femmes et les enfants comptaient pour 60 pour cent des personnes déplacées¹.
2. La Colombie est dotée d'un solide cadre juridique et institutionnel pour faire face aux situations d'urgence, avec l'appui d'organismes spécialisés. Les programmes de grande envergure lancés par le Gouvernement répondent à l'essentiel des besoins, mais des lacunes persistent au niveau local. La présence prolongée du PAM a vocation à combler ces lacunes, résultant essentiellement du conflit interne qui touche les femmes, les populations autochtones et afro-colombiennes de manière disproportionnée¹.
3. Après l'Afghanistan, la Colombie vient au deuxième rang des pays enregistrant le plus grand nombre de victimes d'accidents liés aux mines terrestres. La pollution par les mines contribue aux déplacements forcés, empêche le retour des personnes déplacées et participe à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
4. L'économie a enregistré un taux de croissance de 4,4 pour cent par an en moyenne de 2007 à 2012, mais les dividendes ont été inégalement répartis². De vastes zones du pays n'ont bénéficié ni de cette croissance, ni des investissements sociaux du Gouvernement. La qualification de la Colombie dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire masque de très fortes disparités entre villes et zones rurales, lesquelles sont touchées par le conflit et le manque d'infrastructures.
5. Selon l'indice d'inégalités entre les sexes établi par le Programme des Nations Unies pour le développement, la Colombie occupait en 2013 la 88^{ème} place sur 148 pays, ce qui reflète les inégalités dans la participation à la vie politique et au marché du travail. Ainsi, la participation des femmes au marché du travail officiel se chiffrait à 55,8 pour cent, contre 79,7 pour cent des hommes. Elles gagnent 33 pour cent de moins que les hommes, quel que soit leur niveau d'études. Environ 60 pour cent des femmes déplacées n'ont pas d'activité relevant de l'économie formelle, contre 35 pour cent des hommes. Quelque 98 pour cent des femmes déplacées sont classées dans la catégorie des personnes pauvres et 68,5 pour cent dans celle des personnes extrêmement pauvres, c'est-à-dire vivant avec moins de 1,25 dollar par jour.
6. La violence sexuelle et sexiste est exacerbée par le conflit. Elle est la cause du déplacement de 18 pour cent des femmes et 50 pour cent d'entre elles en sont victimes³. Les hommes et les garçons ne sont pas non plus épargnés: les violences sexuelles sont une arme de guerre pour les groupes armés, mais elles sont rarement signalées. L'extrême pauvreté dont sont

¹ <http://www.unidadvictimas.gov.co/index.php/en/>

² Département administratif national des statistiques. 2013. Bogota.

³ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 2011.

Action contre la violence sexuelle et sexiste: stratégie actualisée.

<http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=4f17d66a2>

victimes les personnes déplacées contribue au travail des enfants, à l'enrôlement par les groupes armés, à l'exploitation sexuelle et économique, et à l'abandon scolaire.

7. Le conflit influe également sur l'éducation des enfants. En Colombie, le taux d'analphabétisme est de 24 pour cent pour les groupes autochtones et de 31 pour cent pour les populations afro-colombiennes, alors que la moyenne nationale est de 16 pour cent⁴. L'analphabétisme est moins répandu chez les femmes déplacées que chez les hommes⁴, bien que le taux de scolarisation dans le primaire soit moins élevé pour les filles que pour les garçons, tandis que le taux d'abandon scolaire est plus important chez les garçons (22,5 pour cent) que chez les filles (18,6 pour cent). L'une des stratégies mise en place par le Gouvernement pour éviter que les enfants ne soient enrôlés et pour les protéger dans les régions limitrophes de l'Équateur et du Venezuela est d'établir des internats.
8. La propriété foncière est très inégalement répartie: seulement 1,2 pour cent de la population contrôle 52 pour cent des terres. La moitié de la production agricole en Colombie provient des petits exploitants, qui ne perçoivent que 30 pour cent des prix à la consommation, ce qui affecte leur sécurité nutritionnelle et la sécurité de leurs moyens d'existence. En milieu rural, les femmes ont un accès inégal à la terre et aux intrants agricoles, et leurs revenus sont plus faibles.
9. La Colombie est particulièrement exposée aux inondations, aux glissements de terrain et aux séismes. Selon l'indicateur de vulnérabilité aux effets du changement climatique de 2014, la Colombie se situe parmi les pays à "risque moyen"⁵.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

10. La contribution du PAM à l'élaboration du prochain Plan de développement national s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les communautés rurales marginalisées subissent les effets conjugués d'un fort taux de pauvreté, de faibles indicateurs de développement humain, de services défaillants et de rares possibilités de gagner leur vie. Sur une population de 48,3 millions d'habitants, 10 millions de personnes vivent dans des zones rurales dépourvues de réseaux d'assainissement et 5,5 millions n'ont pas accès à l'eau potable; 43 pour cent n'ont pas accès à des denrées de base nutritives⁶.
11. La malnutrition chronique atteint 24 pour cent des enfants déplacés bénéficiant de l'assistance du PAM au titre de l'opération en cours, contre une moyenne nationale de 12 pour cent⁷. Quarante-vingt-dix pour cent des enfants de moins de 5 ans vivant dans les communautés autochtones le long de la côte Pacifique souffrent de malnutrition chronique; 60 pour cent des enfants autochtones présentent un retard de croissance.
12. Les taux d'anémie chez les enfants déplacés âgés de moins de 5 ans s'échelonnent entre 53 pour cent et 78 pour cent⁷ avec d'importants écarts selon le sexe: 62,4 pour cent des garçons sont anémiés, contre 45,9 pour cent des filles. Il existe également des disparités ethniques et géographiques: la prévalence de l'anémie dans les zones de conflit du Cauca⁸,

⁴ Commission de suivi des politiques publiques sur le déplacement forcé. *Enquête nationale de vérification du respect des droits des personnes déplacées*, 2008. Bogota.

⁵ http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Climate_Change_Vulnerability_Index_%202014_Map.pdf

⁶ Institut colombien pour le bien-être familial. 2010. *Encuesta Nacional de la Situación Nutricional en Colombia 2010* (Enquête nationale sur la situation nutritionnelle en Colombie 2010). Bogota.

⁷ PAM et Econometria. 2013. (Non publié). Un échantillon statistiquement représentatif a été utilisé pour définir les données de référence pour cette intervention.

⁸ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2013. Données de référence en situation d'urgence.

où la proportion de groupes autochtones est élevée, atteint 87 pour cent, contre une moyenne nationale de 28 pour cent.

13. L'obésité, la surcharge pondérale, la dénutrition et les carences en micronutriments sont présentes simultanément. Il ressort de l'enquête initiale que 17,5 pour cent des enfants déplacés âgés de moins de 5 ans sont en surpoids et 6,5 pour cent sont obèses. La surcharge pondérale et l'obésité sont des phénomènes plus répandus dans les communautés autochtones que dans le reste de la population, et touchent davantage les garçons que les filles.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET D'AUTRES INTERVENANTS

Politiques et capacités du Gouvernement

14. Le Gouvernement progresse sur la voie d'un développement socio-économique inclusif et équitable, notamment en milieu rural. La loi sur les victimes et la restitution des terres promulguée en 2011 traduit sa détermination à assurer les services essentiels et le développement économique dans les zones défavorisées, et à s'attaquer aux inégalités du régime foncier. Le PAM et le Gouvernement adopteront des méthodes différenciées pour répondre aux besoins des groupes vulnérables, notamment les populations afro-colombiennes et autochtones. En 2012, le Gouvernement a lancé la première politique nationale relative à l'équité entre les sexes, qui promeut l'autonomisation des femmes et l'égalité hommes-femmes⁹.
15. Le Département colombien pour la prospérité sociale met en œuvre des programmes nationaux de transferts monétaires et de réduction de la pauvreté, tandis que l'Institut colombien pour le bien-être familial conduit des programmes portant sur la nutrition et le développement de la petite enfance. La distribution d'un aliment enrichi, *Bienestarina*, est l'une des composantes majeures de son programme ciblant les femmes enceintes, les mères allaitantes et les jeunes enfants.
16. Le PAM engagera le dialogue avec les ministères des affaires étrangères de la Colombie et de l'Équateur, et mènera des activités binationales dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200708.

Autres intervenants importants

17. Le PAM participe au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et à deux initiatives interinstitutions visant à faciliter la réintégration et à améliorer les moyens d'existence. L'équipe de pays pour l'action humanitaire comprend 11 organismes des Nations Unies et de 18 organisations non gouvernementales internationales (ONG), ainsi que des donateurs et des observateurs. Les équipes locales d'action humanitaire jouent un rôle actif de coordination au niveau des départements. Le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) assurent la direction du module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

⁹ *Lineamientos de la política pública nacional de equidad de género para las mujeres*
<http://www.equidadmujer.gov.co/Documents/Lineamientos-politica-publica-equidad-de-genero.pdf>.

Coordination

18. L'assistance du PAM complètera les programmes sociaux du Gouvernement; des mécanismes de coordination seront donc établis à l'échelle nationale et locale. Une planification conjointe assurera la cohérence de l'assistance fournie par le PAM et la conformité avec les priorités nationales.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

19. L'IPSR 200708 contribuera à la stratégie des Nations Unies en Colombie, au Défi Faim zéro et aux objectifs de développement durable proposés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, d'agriculture durable, de production vivrière et de consommation alimentaire, d'égalité des sexes et d'autonomisation. Elle concourra également à la réalisation des Objectifs stratégiques 1, 2, et 3¹⁰, en:
- améliorant la consommation alimentaire et la diversité du régime alimentaire des déplacés internes, des personnes rentrées chez elles et des populations vulnérables touchées par le conflit;
 - rétablissant les moyens d'existence des déplacés et des personnes de retour chez elles, l'accent étant mis sur la résilience et sur l'autonomisation des femmes et des groupes marginalisés.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Assistance en matière de sécurité alimentaire

20. Avec cinq IPSR lancées depuis 2000 représentant 186,5 millions de dollars, le PAM est le plus gros pourvoyeur international d'assistance humanitaire en Colombie. Ces interventions sont venues compléter les programmes gouvernementaux et ont bénéficié à 6 millions de personnes touchées par le conflit. Le PAM est un partenaire apprécié par le Gouvernement qui, depuis 2009, a affecté 42 millions de dollars en ressources de contrepartie à l'appui des personnes déplacées et des activités relatives à la nutrition et au développement des capacités. Dans le cadre de son opération en cours, le PAM s'attache avec 200 partenaires à améliorer les régimes alimentaires, encourager la fréquentation scolaire et créer des avoirs.
21. Une auto-évaluation réalisée en 2014 préconisait d'augmenter la flexibilité dans les opérations du PAM afin de prendre en compte les contextes locaux et la dynamique du processus de paix. Cette recommandation et d'autres enseignements dégagés seront intégrés à l'IPSR 200708.

Grands axes de la stratégie

22. L'IPSR a été conçue à l'issue d'un large processus de concertation avec plus de neuf ministères et départements. Sa stratégie souple qui vise à faciliter le passage des secours au redressement sera mise en œuvre conjointement avec le Gouvernement. Elle prévoit d'appuyer les groupes affectés par le conflit sous forme de secours, d'aide au retour, à la

¹⁰ Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence; et Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

réinstallation, au redressement et au développement des capacités. Le PAM renforcera les capacités de ses partenaires à dispenser une assistance humanitaire et un appui aux moyens d'existence. Si la dynamique du conflit venait à changer soudainement, le PAM orienterait son action pour répondre aux besoins en secours d'urgence.

23. Dans le cadre de l'IPSR 200708, il est prévu de: i) cibler les communautés autochtones et afro-colombiennes; ii) mettre l'accent sur l'autonomisation des femmes; iii) établir des moyens d'existence et les stabiliser; iv) apporter un soutien aux garçons et aux filles en internat afin de les protéger contre le risque d'exploitation; et v) d'axer plus particulièrement les efforts sur les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans.
24. La stratégie du PAM répond à la priorité du Gouvernement qui est de mettre au point des modèles d'assistance alimentaire efficaces, durables et amplifiables. Elle fait appel à diverses modalités d'assistance comme les bons, les achats locaux et le renforcement des capacités. Le PAM s'attachera dans son intervention aux questions intéressant la nutrition, notamment en encourageant la diversification des régimes alimentaires, en rattachant les achats locaux aux programmes sociaux et en favorisant l'intégration de la protection sociale.
25. L'utilisation par le PAM de bons et d'un système de suivi électronique renforcera la transparence et réduira les risques au minimum. Les bons sont conformes aux priorités nationales et sont justifiés par diverses évaluations conduites en 2014 qui concluaient à la faisabilité de cette modalité de transfert. Une récente mission conduite dans la région de Chocó sur la parité et la protection a montré que les hommes et les femmes préfèrent les bons aux vivres ou aux espèces; des consultations similaires seront menées sur ce point auprès de bénéficiaires dans d'autres régions dans les trois mois qui suivront le lancement de l'intervention. Le PAM a également procédé à une analyse intégrée du contexte, qui confirme le bien-fondé de l'utilisation des bons et du centrage sur les moyens d'existence.
26. Le PAM appuiera les petits agriculteurs en renforçant les associations de producteurs et les chaînes de valeur en vue de diversifier les moyens d'existence; à cet effet, les agricultrices recevront une aide et une formation pour accroître leur production. Le pouvoir d'achat du PAM sera mis à profit pour encourager les petits exploitants à produire des cultures vivrières nutritives et pour les rattacher aux activités du PAM et aux programmes du Gouvernement, notamment d'alimentation scolaire. L'IPSR 200708 répond aux objectifs de l'alimentation scolaire, dans la mesure où elle vise à: i) améliorer la nutrition des enfants, notamment par la diversification du régime alimentaire, et comprendre les facteurs déterminants de la malnutrition; ii) corrélérer l'alimentation scolaire à la production agricole locale; et iii) intégrer la protection sociale.
27. Le PAM et ses partenaires mettront en œuvre des activités destinées à renforcer l'autonomisation des femmes et des hommes. La conception et l'exécution de toutes les activités entrant dans le cadre de l'IPSR 200708 reposeront sur une analyse différenciée par sexe. Le PAM analysera les effets de ses interventions sur les bénéficiaires d'âge, de sexe et d'ethnie différents. Cette analyse contribuera à établir le calendrier des activités, le choix des sites, les effets négatifs susceptibles de découler d'une augmentation des revenus, comme le risque d'extorsion, et la nécessité de veiller à l'impartialité pour protéger les populations contre la violence, les abus et la coercition. Des mécanismes de retour d'information seront établis sur les sites de distribution et de formation. Toutes les formations comprendront une sensibilisation à la violence sexuelle et sexiste, et à la réduction des risques liés aux mines.

⇒ *Composante Secours*

28. Malgré ses propres capacités, le Gouvernement a demandé au PAM de maintenir son assistance dans les zones où la capacité institutionnelle est faible. Les programmes d'assistance en faveur des populations déplacées, des communautés confinées et des

victimes de la violence présentent des lacunes. Des protocoles seront établis pour régir l'intervention du PAM face aux besoins humanitaires immédiats, y compris à la suite de catastrophes naturelles. Dans le cadre de sa stratégie nutritionnelle, le PAM couplera les transferts sous forme de vivres et de bons à la participation à une formation sur la nutrition; les sujets traités comprendront les principes de base de la nutrition, les modes de vie sains et les bienfaits de l'allaitement maternel.

⇒ *Composante Redressement*

29. Le PAM appuiera les programmes gouvernementaux visant à établir des moyens d'existence durables pour les populations touchées par le conflit, en s'attachant à promouvoir: i) la diversification du régime alimentaire, en particulier pour les femmes enceintes et les mères allaitantes; ii) l'autonomisation des femmes et des groupes marginalisés, ainsi que la parité dans les associations de producteurs agricoles; et iii) la résilience des moyens d'existence en rapprochant les petits exploitants de marchés diversifiés. Les activités de redressement suivantes, définies dans le cadre d'un processus de planification participative, tiendront compte des questions liées à la saisonnalité, à l'environnement et aux marchés.

Appui à la création d'avoirs communautaires et aux moyens d'existence

30. Les partenaires du PAM aideront les communautés à créer des avoirs qui développent et stabilisent les moyens d'existence. Les avoirs productifs peuvent comprendre des terres agricoles remises en état, des systèmes d'agroforesterie et des sources d'eau protégées. Le PAM stimulera les marchés locaux en achetant des aliments nutritifs, en facilitant les liens avec les marchés et en appuyant la création de revenu; en collaboration avec l'Unité nationale de protection des victimes, il sélectionnera les communautés autochtones qui bénéficieront de cette composante. Le choix des avoirs et des activités sera arrêté en concertation avec les hommes et femmes bénéficiaires, dans les trois mois qui suivront le démarrage de l'intervention.

Formation centrée sur la famille

31. Les activités Vivres pour la formation serviront à promouvoir la consommation de produits alimentaires nutritifs, les bonnes pratiques en matière de soins aux enfants et la sensibilisation à la violence sexiste et sexuelle. Elles s'adresseront en priorité aux familles comptant des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants âgés de moins de 5 ans. La formation portera sur les pratiques d'agriculture durable, les possibilités de création de petites entreprises et la sensibilisation aux questions de parité; les compétences acquises contribueront à l'autonomie économique des femmes. La formation en nutrition portera sur les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et sur les besoins nutritionnels pendant la grossesse.

Alimentation scolaire dans les internats

32. Pour prévenir le recrutement par des groupes armés et encourager les enfants à poursuivre leur scolarité, des modules portant sur la nutrition, l'égalité des sexes et la prévention de la violence seront intégrés aux programmes scolaires en complément d'un repas nutritif. Le PAM analysera les causes de l'abandon scolaire et proposera des stratégies d'atténuation différenciant les besoins des garçons de ceux des filles. L'alimentation scolaire pourra être réorientée sur la base des résultats d'une évaluation prévue pour 2015 et intégrer les achats locaux.

Stratégie de transfert des responsabilités

33. Les partenariats noués par le Gouvernement aux niveaux national et local faciliteront le partage des coûts, qui est un facteur de durabilité important. Le Gouvernement augmentera sa contribution financière à hauteur de 15 millions de dollars dans le cadre de la stratégie de transfert des responsabilités. L'appui du PAM à l'alimentation scolaire devrait devenir moins nécessaire à mesure que le Ministère de l'éducation met en œuvre la nouvelle stratégie relative aux internats.
34. Un examen stratégique des futures activités du PAM en Colombie est en cours. Outre l'appui à la nutrition, à l'alimentation scolaire et au transfert des responsabilités, le PAM aide le Gouvernement à renforcer ses capacités au titre d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Sur la base des résultats de l'évaluation à mi-parcours, un programme de transfert des responsabilités sera élaboré avec le Gouvernement.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

35. L'IPSR 200708 est centrée sur les zones rurales. Le PAM viendra en aide à 660 000 bénéficiaires dans 12 départements sélectionnés en fonction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, des effets du conflit, de la présence de groupes marginalisés, du manque de programmes gouvernementaux, et des capacités des autorités locales et des partenaires à appuyer la mise en œuvre. Le PAM répondra aux situations d'urgence, y compris en cas de déplacements massifs de population ou de catastrophes naturelles, à la demande du Gouvernement et sur la base des protocoles établis dans les zones prioritaires.
36. Les composantes de l'IPSR 200708 ne sont pas conçues pour se chevaucher, mais il est prévu que 10 pour cent des bénéficiaires des secours recevront un appui au redressement (pour la plupart dans le cadre de programmes nationaux) et que 90 pour cent des écoliers seront assistés d'une année sur l'autre.

| TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ* | | | |
|--|----------------------------|---------------------------|----------------|
| Activité | Garçons/ hommes | Filles/ femmes | Total |
| Secours | | | |
| Distributions générales de vivres | 111 000 | 131 000 | 242 000 |
| Redressement | | | |
| Assistance alimentaire pour la création d'avoins | 144 000 | 146 000 | 358 000 |
| Vivres pour la formation | 28 000 | 40 000 | |
| Alimentation scolaire | 30 600 | 29 400 | 60 000 |
| TOTAL** | 313 600 | 346 400 | 660 000 |

* Bénéficiaires des transferts monétaires et de bons: 370 000.

** Ce chiffre inclut un chevauchement de 9 pour cent en moyenne par an; 10 pour cent des bénéficiaires passeront des secours au redressement. En ce qui concerne l'alimentation scolaire, le chevauchement d'une année sur l'autre est de 90 pour cent.

Composante Secours

37. Les activités de secours permettront d'inscrire les personnes déplacées vulnérables sur le registre administré par l'Unité nationale de protection des victimes. Le ciblage des bénéficiaires sera effectué en partenariat avec cette unité, les bureaux de l'ombudsman, les équipes locales d'action humanitaire et d'autres partenaires. Des évaluations de la sécurité alimentaire seront conduites dans le cadre du processus de sélection. Le ciblage des bénéficiaires reposera sur les effets du conflit, les restrictions de déplacement, les effets de la violence et le risque de catastrophes naturelles.

Composante Redressement

38. Le PAM viendra en aide à 418 000 personnes rentrées dans leur foyer, dont des groupes marginalisés, des populations confinées et des écoliers vivant dans les zones touchées par le conflit. Des évaluations participatives permettront de cibler les communautés autochtones et afro-colombiennes qui bénéficieront d'un appui aux moyens d'existence. L'IPSR 200708 couvrira 70 pour cent des élèves dans les internats situés dans les zones frontalières et à celles touchées par le conflit. Conformément à la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le PAM encouragera les femmes à participer aux activités destinées à consolider la paix et à renforcer leur autonomisation, telles que la formation aux fonctions de direction et de négociation.

CONSIDÉRATIONS D'ORDRE NUTRITIONNEL, RATIONS ET VALEUR DES TRANSFERTS

39. Afin de remédier au manque de variété du régime alimentaire, à la prévalence de l'anémie et d'autres formes de malnutrition, il sera intégré à l'IPSR 200708 une approche attentive aux questions nutritionnelles: ainsi, les transferts seront subordonnés à la participation à une formation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant à promouvoir un régime alimentaire équilibré et soulignant le rôle de la famille dans la couverture des besoins nutritionnels des enfants. Les achats alimentaires comprendront des légumes, des fruits, des céréales et des sources de protéines. Un aliment composé enrichi produit localement et largement utilisé en Colombie dans la prévention de l'anémie, la *Bienestarina*, sera distribué par le Gouvernement aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans.

40. Les transferts en nature et en bons représentent une valeur de 15 dollars par personne et par mois, et fournissent 1 200 kilocalories. D'après une évaluation conduite en 2014, les revenus moyens pourraient couvrir la moitié des besoins alimentaires quotidiens d'une personne, soit 2 100 kilocalories. L'assistance au titre des secours sous forme de transferts en nature ou en bons sera distribuée pendant cinq mois en moyenne. L'appui aux moyens d'existence au titre de la composante Redressement sera dispensé pendant quatre mois en moyenne.

| TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT, PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour) | | | |
|--|----------------|------------------------------|----------------------------------|
| | Secours | Création d'avoirs | Alimentation scolaire |
| Riz | 167 | 167 | 35 |
| Légumes secs* | 67 | 67 | 25 |
| Farine de blé | 17 | 17 | – |
| Huile végétale | 33 | 33 | 15 |
| Quinoa/céréales locales | 17 | 17 | – |
| <i>Bienestarina</i> | 30 | 30 | 30 |
| TOTAL | 331 | 331 | 105 |
| Espèces (<i>en dollars/personne/mois</i>) | – | – | 10 |
| Bons (<i>en dollars/personne/mois</i>) | 15 | 15 | – |
| % de kcal d'origine protéique | 10 | 10 | 15 |
| % de kcal d'origine lipidique | 26 | 26 | 34 |
| Nombre de jours par an | 150 | 135 | 240 |

* La ration pourra être modifiée pour inclure du poisson en conserve si les contributions en espèces le permettent. Les rations au titre de l'alimentation scolaire pourront être modifiées en fonction des ressources.

41. Le PAM servira un repas par jour pendant 240 jours d'école afin de combler les lacunes du programme d'alimentation scolaire dans les internats. Des vivres et une allocation de 10 dollars par élève seront transférés aux partenaires locaux, qui achèteront des denrées alimentaires auprès des associations de producteurs agricoles.

| TABLEAU 3: BESOINS EN VIVRES, ESPÈCES ET BONS, PAR ACTIVITÉ (<i>en tonnes</i>) | | | | |
|---|----------------|--------------------------|----------------------------------|-------------------|
| Type de produit alimentaire/espèces/ bons | Secours | Création d'avoirs | Alimentation scolaire | Total |
| Riz | 3 136 | 3 559 | 462 | 7 157 |
| Légumes secs | 1 258 | 1 428 | 330 | 3 016 |
| Huile végétale | 620 | 703 | 198 | 1 521 |
| Farine de blé | 560 | 635 | – | 1 195 |
| Quinoa | 64 | 72 | – | 136 |
| Espèces (<i>en dollars</i>) | – | – | 4 747 050 | 4 747 050 |
| Bons (<i>en dollars</i>) | 8 806 406 | 12 943 024 | – | 21 749 430 |

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Participation

42. Le PAM et ses partenaires travailleront avec les représentants communautaires pour faire en sorte que les personnes les plus vulnérables bénéficient de l'IPSR 200708. Le PAM veillera à la représentation adéquate des femmes dans les associations de producteurs agricoles et à leur participation à la vente des denrées et aux activités communautaires. Une analyse différenciée par sexe guidera la conception des activités visant à améliorer les capacités de direction au sein des organisations communautaires, et à réduire au minimum la charge de travail supplémentaire. Le PAM sensibilisera les hommes et les femmes à la violence sexiste et sexuelle en tenant compte de leurs rôles respectifs et de leurs besoins différents.

Partenaires et capacités

43. Sous la coordination du Ministère des affaires étrangères et l'Agence pour la coopération internationale, le PAM signera des mémorandums d'accord avec le Département pour la prospérité sociale, l'Institut colombien pour le bien-être familial et le Ministère de l'éducation. Il travaillera également en partenariat avec des entités, comme l'Institut national de formation professionnelle, en vue d'exécuter des activités d'appui aux moyens d'existence et d'améliorer la coordination avec les contreparties gouvernementales à l'échelle locale et nationale.

44. À l'appui de la réintégration, le PAM harmonisera ses activités avec les initiatives de consolidation de la paix et d'autonomisation menées par la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, le HCR et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme. Les principaux partenaires d'exécution du PAM seront les ONG locales œuvrant en collaboration avec les autorités locales. Le PAM poursuivra les partenariats qu'il a noués avec des ONG internationales, comme Plan et Oxfam, et avec la société civile.

45. Le rôle du PAM en matière de protection, sa plateforme électronique et les mécanismes de contrôle seront renforcés; ses bureaux auxiliaires seront dotés des moyens leur permettant d'appuyer l'exécution par les partenaires locaux. Les bureaux du PAM seront réorganisés en quatre bureaux auxiliaires et cinq bureaux satellites en vue d'améliorer la planification, l'exécution et le suivi. Une formation sera dispensée au personnel du PAM et de ses partenaires, ainsi qu'aux autorités locales.

Achats

46. Le type de denrées achetées sur les marchés locaux dépendra du niveau des contributions en espèces. Le PAM achètera du quinoa colombien et travaillera avec les associations de producteurs agricoles et les autorités locales pour améliorer les filières d'approvisionnement liées à l'utilisation des bons électroniques dans le but de garantir la conformité des aliments aux habitudes culturelles.

Logistique

47. Les produits alimentaires importés seront livrés aux entrepôts de douane du port de Barranquilla où ils seront dédouanés. Ils seront reconditionnés en sacs de 1 kilogramme par un prestataire de service sous contrat à Barranquilla. L'entrepôt de Barranquilla couvrira les départements d'Antioquia, d'Arauca, de Córdoba, de La Guajira et de Norte de Santander. Un autre entrepôt sera établi à Cali pour desservir Putumayo, Caquetá, Chocó, Cauca, Meta, Nariño et Valle del Cauca.

Modalités de transfert

48. Les modalités de transfert seront déterminées en fonction des résultats des évaluations de la production locale, des marchés, des détaillants et de la sécurité, qui seront régulièrement mis à jour pour garantir que la modalité retenue soit la plus efficace. Des cartes électroniques seront distribuées aux participants et contrôlées chaque mois par le PAM et les partenaires d'exécution. Les données relatives au ciblage et au suivi seront obtenues par voie électronique. Les achats des bénéficiaires seront limités aux produits proposés par des magasins sélectionnés répondant à des normes de variété, de quantité, de qualité et de prix. Le PAM s'assurera que ces magasins ne sont pas impliqués dans des activités illicites.
49. Les bons électroniques seront crédités en ligne par le PAM et auront une durée de validité de 30 jours. Les magasins saisiront directement les achats effectués dans le système du PAM, pour confirmer le type d'article acheté, le prix et la quantité. Le PAM règlera les magasins par l'intermédiaire d'une banque locale.

Articles non alimentaires

50. Les autres coûts opérationnels directs du PAM et les ressources affectées au développement des capacités permettront de pallier les lacunes des programmes intéressant la sécurité alimentaire, la nutrition et la violence sexiste et sexuelle. Les lacunes les plus importantes concernent le ciblage au niveau local, la logistique et la prestation de services. La priorité sera donnée au développement des capacités des entités gouvernementales, des partenaires locaux, des organisations communautaires et autochtones, et des populations déplacées.
51. Les actions alignées sur les priorités nationales visent notamment à: i) améliorer les systèmes d'information et inclure les personnes déplacées dans les programmes nationaux; ii) renforcer les capacités des autorités locales à planifier et exécuter des programmes d'assistance alimentaire, destinés en particulier aux victimes de la violence; iii) consolider les associations de producteurs agricoles; et iv) encourager les investissements publics en faveur des moyens d'existence et des avoirs communautaires. La formation sera adaptée en fonction des différents contextes. Des intrants tels que semences et outils pourront être achetés au cas où les ressources des partenaires seraient insuffisantes.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

52. Le PAM, les autorités locales et les partenaires assureront le suivi de l'intervention, conformément au Plan stratégique pour 2014–2017 et aux directives opérationnelles du PAM. Le système électronique de ciblage et de suivi permettra de suivre: les livraisons de rations et d'articles non alimentaires, la disponibilité des produits, les tendances des prix, la sécurité des bénéficiaires, la manière dont est perçue l'assistance alimentaire du PAM et le respect de la conditionnalité des transferts. Les données ventilées par sexe et par ethnicité seront examinées au niveau des bureaux auxiliaires et à celui du pays.

53. Le PAM veillera avec le concours de ses partenaires à la cohérence du ciblage. Les bureaux auxiliaires seront chargés de valider les critères de ciblage au moyen de visites auprès de ménages et d'évaluations rapides. Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale sont prévues dans le budget, et les enseignements dégagés seront intégrés à l'intervention. Le PAM examinera l'efficacité des transferts assortis de conditions et des achats locaux; tous les enseignements tirés seront largement diffusés.

GESTION DES RISQUES

54. Les risques les plus importants ont trait au processus de paix, et comprennent celui d'une augmentation du nombre de personnes déplacées, ce qui aurait une incidence sur les activités de redressement. La situation au Venezuela pourrait perturber les approvisionnements alimentaires, entraînant une hausse des prix. Le PAM évaluera ces risques et surveillera les mouvements de population de façon à ajuster ses interventions en conséquence.
55. Un autre facteur de risque tient au respect des principes humanitaires. Le PAM s'attachera avec ses partenaires gouvernementaux à améliorer les protocoles opérationnels, convenir des critères de ciblage, renforcer le suivi et développer les capacités locales à fournir une assistance.
56. La formation relative à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, qui sera dispensée au personnel du PAM, à ses partenaires et aux autorités locales, contribuera à accroître la capacité d'exécution. Le PAM travaillera avec les donateurs pour accéder aux fonds de reconstruction et préconiser des solutions novatrices en matière d'alimentation et de nutrition. Des stratégies de communication et de mobilisation des ressources seront conçues de manière à positionner le PAM dans le nouveau contexte qui suivra l'accord de paix.

Évaluation des risques en matière de sécurité

57. L'évaluation des risques conduite par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies pour le premier trimestre de 2014 a classé 18 districts situés le long de la frontière avec l'Équateur, sur la côte Pacifique et dans le nord-est comme relevant du niveau d'insécurité 4 ("important"). Les Forces armées révolutionnaires de Colombie et d'autres groupes armés sont actifs dans ces zones. Le PAM travaillera avec le Département de la sûreté et de la sécurité pour assurer la sécurité du personnel et veiller à l'application des Normes minimales de sécurité opérationnelle et des protocoles de sécurité.

ANNEXE I-A

| VENTILATION DES COÛTS DU PROJET | | | |
|--|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | Quantité (en tonnes) | Valeur (en dollars) | Valeur (en dollars) |
| Produits alimentaires | | | |
| Céréales | 8 488 | 4 810 742 | |
| Légumes secs | 3 016 | 2 714 548 | |
| Huile et matières grasses | 1 521 | 1 834 369 | |
| Total, produits alimentaires | 13 026 | 9 359 659 | |
| Transport extérieur | | 1 675 610 | |
| Transport terrestre, entreposage et manutention | | 3 166 770 | |
| Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires | | 1 354 391 | |
| Produits alimentaires et coûts connexes¹ | | 15 556 430 | 15 556 430 |
| Espèces et bons | | 26 496 480 | |
| Coûts connexes | | 1 691 923 | |
| Espèces et bons, et coûts connexes | | 28 188 403 | 28 188 403 |
| Développement et augmentation des capacités | | 1 795 942 | 1 795 942 |
| Coûts opérationnels directs | | | 45 540 775 |
| Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ² | | | 11 717 175 |
| Total des coûts d'appui directs | | | 57 257 950 |
| Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³ | | | 4 008 056 |
| COÛT TOTAL POUR LE PAM | | | 61 266 006 |

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

| COÛTS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>) | |
|--|-------------------|
| Dépenses de personnel et frais connexes | |
| Administrateurs | 2 911 161 |
| Agents des services généraux | 3 189 056 |
| Total partiel | 6 100 217 |
| Dépenses de fonctionnement et autres | |
| Dépenses d'équipement | 286 713 |
| Sécurité | 745 556 |
| Voyages et transport | 1 939 704 |
| Études préalables, évaluations et suivi ¹ | 300 000 |
| TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS | 11 717 175 |

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

| ANNEXE II: CADRE LOGIQUE | | |
|--|--|--|
| Résultats | Indicateurs de performance | Hypothèses |
| Résultats transversaux | | |
| <p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p> | <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> | |
| <p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p> | <p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement) Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> | <p>Des partenaires sont présents dans les zones ciblées Des intrants complémentaires sont fournis, comme prévu</p> |
| <p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p> | <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> | <p>La situation sécuritaire continue de s'améliorer</p> |



| ANNEXE II: CADRE LOGIQUE | | |
|--|---|---|
| Résultats | Indicateurs de performance | Hypothèses |
| Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence | | |
| Effet direct 1.1 Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance | Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Indice des stratégies de survie: pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Indice des stratégies de survie: pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé | Le financement disponible est suffisant Les conditions de sécurité permettent d'accéder aux communautés ciblées Les conditions sont respectées Des habitudes alimentaires saines sont adoptées |
| Produit 1.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés | Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue | Les distributions peuvent être effectuées en toute sécurité La rotation des partenaires est peu fréquente Les partenaires disposent de capacités suffisantes |
| Produit 1.2 Spécifique à l'intervention L'assistance est limitée à l'achat d'aliments nutritifs et subordonnée à la participation aux formations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle | Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation | Le système électronique de suivi enregistre la participation aux formations Le respect des conditions est contrôlé |

| ANNEXE II: CADRE LOGIQUE | | |
|---|--|---|
| Résultats | Indicateurs de performance | Hypothèses |
| Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence | | |
| Effet direct 2.1 Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés | Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Indice des stratégies de survie: pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Indice des stratégies de survie: pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé | Voir Objectif stratégique 1 |
| Effet direct 2.2 Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales | Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles secondaires aidées par le PAM Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments | Les ressources nécessaires à la création et à l'entretien des avoirs sont fournies comme prévu. |



| ANNEXE II: CADRE LOGIQUE | | |
|---|--|---|
| Résultats | Indicateurs de performance | Hypothèses |
| <p>Effet direct 2.3</p> <p>Développement de la capacité à répondre aux besoins liés à l'insécurité alimentaire dans le pays</p> <p>Mesure exprimée sous forme de moyenne dans les quatre départements</p> | <p>Indice de capacité nationale: programmes en faveur de la sécurité alimentaire</p> | <p>Les conditions postérieures à l'accord de paix permettent le renforcement des capacités</p> |
| <p>produit 2.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p> | <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p> | <p>Les conditions de sécurité aux points de distribution et sur le chemin du retour sont sûres</p> <p>Les partenaires coopérants sont dotés de capacités techniques et financières suffisantes</p> <p>Le système d'information adopté pour les transferts en espèces et les bons produit les données requises</p> |
| <p>Produit 2.2</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p> | <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> | |
| <p>Produit 2.3</p> <p>Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés</p> | <p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure</p> | |
| <p>Produit 2.4</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p> | <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> | |

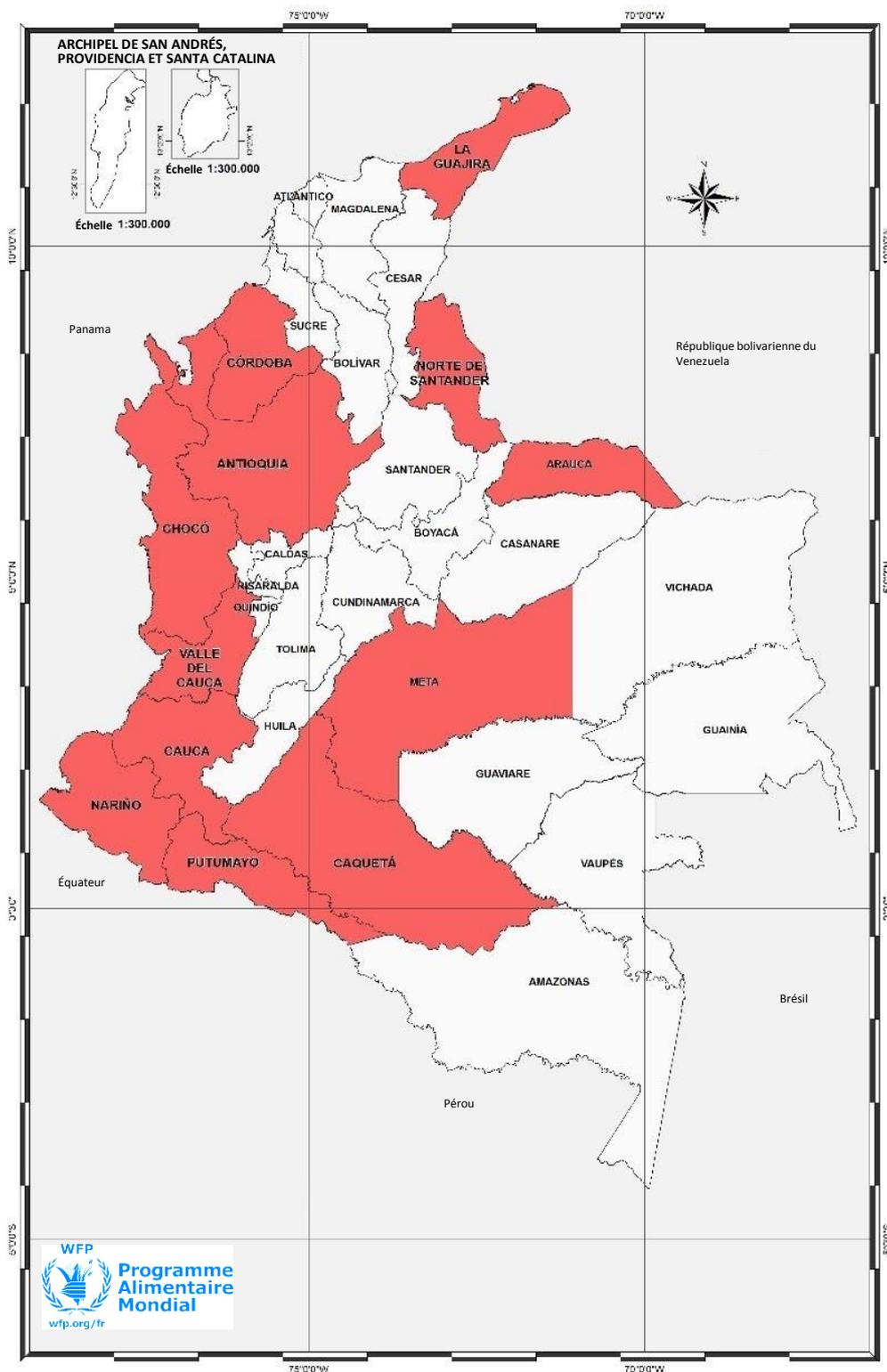


| ANNEXE II: CADRE LOGIQUE | | |
|---|--|--|
| Résultats | Indicateurs de performance | Hypothèses |
| <p>Produit 2.5 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p> | Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue | Les messages de la formation sont adaptés aux contextes locaux et prennent en compte la problématique hommes-femmes et l'appartenance ethnique |
| <p>Produit 2.6 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p> | Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation | |
| Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels | | |
| <p>Effet direct 3.1 Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires aux niveaux régional, national et local</p> | Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local | Les prix des fournisseurs locaux sont compétitifs |
| <p>Produit 3.1 Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants Les données relatives aux agriculteurs formés seront ventilées par sexe</p> | Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre du système d'achats locaux et régionaux (en tonnes) Nombre de petits exploitants ayant bénéficié d'un appui | |



ANNEXE III

Départements ciblés pour l'IPSR 200708 (2015–2018)



Source: Bureau de coordination des affaires humanitaires, 2013; Enquête nationale sur la situation nutritionnelle en Colombie, 2010.

Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

| | |
|--------|---|
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| IPSR | intervention prolongée de secours et de redressement |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |